



Dijon le 27 octobre 2009

M. Marcel Jurien de la Gravière
Délégué à la Sûreté Nucléaire et à la
Radioprotection
DSND
Le Ponant
25 rue Leblanc
75015 PARIS

Objet : suivi et contrôle du plutonium et de l'uranium sur le centre CEA de VALDUC

Monsieur le Délégué,

L'incident survenu sur le site du CEA de Cadarache, déclaré le 6 octobre dernier à l'Autorité de Sûreté Nucléaire et classé niveau 2 sur l'échelle INES, interpelle la SEIVA :

Le plutonium est présent et manipulé à Valduc, ainsi que l'uranium : les dispositifs touchant au contrôle et au suivi de ces matières sur l'INBS de Valduc sont-ils identiques à ceux du site de Cadarache ?

Nous souhaitons disposer d'éléments concernant ces dispositifs de contrôle et de suivi par vos services, sur le risque de contamination, de rejet, de criticité :

- lorsque le plutonium et l'uranium sont manipulés dans les boîtes à gants,
- lorsqu'ils sont transportés sur le site,
- lorsqu'ils sont entreposés / stockés en tant que matière première ou résidu de procédé.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Délégué, l'expression de ma considération distinguée.

Eric FINOT,
Président de la SEIVA